

COMPTE RENDU

Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

Séance du 2 Juin 2021

Date de convocation : 25 Mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux Juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à huis clos à la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- RAGOT CHANTAL
- RIPAUD-CADIOU JULIA
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD (arrivé à 19h20)
- CAMON ISABELLE
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- VEILLOT Julie
- BARBIER Robin donne pouvoir à RIPAUD-CADIOU Julia
- MARIE Florence
- CAILLÉ Pierre-Edouard (absent de 18h30 à 19h20)
- FELTRIN Pierre donne pouvoir à DESBOURDES FRANCIS

A été désigné secrétaire : RAGOT Chantal

Conseil Municipal du 2 Juin 2021

DCM 2021-06-001 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 Mai 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 Mai 2021

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-06-001 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

DCM 2021-06-002 : Gendarmerie – participation citoyenne

Monsieur Le Maire rappelle l'intervention de la gendarmerie lors de la dernière réunion du Conseil Municipal afin d'exposer la participation citoyenne.

Monsieur Le Maire propose que chacun donne son avis sur le sujet.

Après discussion au sein du Conseil Municipal, il ressort les avis suivants :

- Avis favorable : 5 personnes
- Avis réservé : 6 personnes
- Sans avis : 1

Monsieur Le Maire propose de continuer la démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à continuer la démarche
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à prendre contact avec la gendarmerie

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-06-002 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

DCM 2021-06-003 : Commission Aménagement du Bourg – Embellissement : modification des membres

Par délibération n° 2020-06-010 du 3 Juin 2020, le Conseil Municipal a adopté la création et la composition de 11 commissions communales.

Madame MARIE Florence a demandé de passer membre au lieu de responsable de la Commission Aménagement du Bourg – Embellissement.

Il convient donc de modifier la Commission Aménagement du Bourg – Embellissement.

COMMISSION AMENAGEMENT DU BOURG - EMBELLISSEMENT :

Responsables : DELAFOND-CAILLÉ Charlotte et CAMON Isabelle

DESBOURDES Francis, RAGOT Chantal, CAILLÉ Pierre-Edouard, MARIE Florence,
NAVATTE Florence, MOLISSON Stéphanie, RIPAUD-CADIOU Julia

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à modifier la Commission Aménagement du Bourg - Embellissement

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-06-003 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

DCM 2021-06-004 : Vote des subventions aux associations

Monsieur Le Maire donne lecture des subventions données en 2020.

Monsieur Le Maire propose de verser des subventions aux Associations suivantes :

COMITE D'ORGANISATION DE LA COURSE CYCLISTE

Proposition de Maire Le Maire : 100 euros

Vote : Nombre de votants : 10

Nombre d'exprimés : 12

Pour : 12

ANCIENS AFN

Proposition de Maire Le Maire : 100 euros

Vote : Nombre de votants : 10

Nombre d'exprimés : 12

Pour : 12

COOPERATIVE SCOLAIRE

Proposition de Maire Le Maire : 100 euros

Vote : Nombre de votants : 10

Nombre d'exprimés : 12

Pour : 12

ASSOCIATION COMMUNALE DE PECHE DE PANZOULT

Proposition de Maire Le Maire : 100 euros

Vote : Nombre de votants : 10

Nombre d'exprimés : 12

Pour : 12

LES AMIS DU BOUCHON

Proposition de Maire Le Maire : 100 euros

Conseil Municipal du 2 Juin 2021

Vote : Nombre de votants : 10
Nombre d'exprimés : 12
Pour : 12

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- ACCEPTE

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 2021-06-004 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

DCM 2021-06-005 : Travaux réparation du local technique

Madame Ragot Chantal quitte la salle car elle a un lien de parenté avec une des entreprises.
Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre du local technique (choc de véhicule). Suite au passage de l'expert la Commune peut effectuer les travaux.

2 devis :

ETS VOISIN 2 140.00 euros HT → 2 568.00 euros TTC
SARL DELALANDE STEPHANE 1 507.18 euros HT → 1 808.62 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager les travaux
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de ETS Voisin pour un montant de 2 140.00 euros HT → 2 568.00 euros TTC
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de la SARL Delalande Stéphane pour un montant de 1 507.18 euros HT → 1 808.62 euros TTC

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 2, Votants 10, Exprimés 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 2021-06-005 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

DCM 2021-06-006 : Aménagement du logement de l'ancienne école : choix d'un architecte

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter le devis d'un architecte pour l'aménagement du logement de l'ancienne école.

Devis :

CAILLAUD PIERRE 2 400.00 euros l'étude

Conseil Municipal du 2 Juin 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager les travaux
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de CAILLAUD PIERRE pour un montant de 2 400.00 euros.

Vote : Membres 15, Présents 11, Représentés 2, Votants 11, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-06-006 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

DCM 2021-06-007 : Création d'un marché communal

La Commune de Panzoult souhaite organiser un marché sur la Place des Anciens Combattants. Ce marché se tiendra 1 fois par mois.

Conformément à l'article L 2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est compétent pour décider de la création d'un marché communal.

Conformément à l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est compétent pour organiser et établir un règlement.

Il prend la forme d'un arrêté municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** la création d'un marché communal
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à définir par arrêté les modalités d'organisation du marché et le contenu du règlement intérieur y afférent ainsi que de prendre toute mesure utile pour sa mise en place.

Vote : Membres 15, Présents 15, Représentés 0, Votants 15, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2021-06-007 : Publiée le : 5 Juin 2021 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 5 Juin 2021

Questions et informations diverses – Tour de table

Desbourdes Francis :

Vérification des différentes permanences pour la tenue des bureaux de vote du Dimanche 20 Juin 2021.

Delafond-Caillé Charlotte :

Plantation des fleurs 3 juin après-midi.

Mise en place des chicanes rue de l'école Lundi matin.

Conseil Municipal du 2 Juin 2021

Molisson Stéphanie :

Présentation de la Chartre graphique.

Photographe actuellement sur la Commune.

Prévoir une date pour faire une photo du Conseil Municipal et des photos individuelles.

Fresque : le projet avance. Plume est intervenu auprès de l'école de Panzoult le 28 Mai.

Réalisation d'un clip pour montrer la progression de la fresque.

Travail sur le panneau avec les arpenteurs. Intervention d'une infographiste.

Faire un arrêté de circulation pour la fresque (Rue François Rabelais) du 19 juillet au 30 juillet.

Tranchant David :

Carrefour de Chezelet dangereux – pas de visibilité.

Voir s'il est possible de mettre en place 1 panneau stop à chaque intersection. Voir avec Cravant afin de trouver une solution.

Ragot Chantal :

Aménagement de la place des commerces. Le nombre de place de stationnement est limité.

Madame Delafond-Caillé Charlotte informe le Conseil Municipal que pour l'instant c'est un test avant de prendre une décision. Il faudra étudier le dossier (n'autoriser le stationnement que pour les voitures ?)

Camon Isabelle :

Lecture d'un mail provenant du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais concernant la mise en place des équipes de Médiateurs de lutte Anti-COVID. La Commune ne souhaite pas cette mise en place.

Caillé Pierre-Edouard :

Prévoir le broyage en bas de la Cave Communale.

Navatte Florence :

Formation reprise des concessions jeudi 3 Juin organisée par l'Association des Maires d'Indre-et-Loire.

Blanchard Charline :

Commission fête : Lundi 7 Juin à 18h30 à la Mairie. Organisation du 14 Juillet.

SEANCE LEVEE A 21h00

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 7 Juillet 2021 à 18h30